



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 15 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un poste de chargé de mission en santé publique - Contrat Local de Santé auprès de la Direction Hygiène-Santé

**Actualisation de la liste des emplois permanents
Création d'un poste de chargé de mission en santé publique
Contrat Local de Santé auprès de la Direction Hygiène-Santé**

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	07/09/2018	Favorable unanime (1 abstention)

I - Contexte

Dans le cadre du contrat local de santé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, et dans le but de planifier et programmer le diagnostic territorial en santé, il y a un besoin pour piloter le suivi et les évolutions du contrat local de santé en binôme avec l'animateur territorial de l'ARS.

II - Evolution envisagée

Il est nécessaire de créer un poste de chargé de mission en santé publique à temps complet dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

Ce poste à temps complet relèvera du cadre d'emploi des attachés territoriaux, toutes filières.

Placé sous l'autorité du Directeur de la Direction Hygiène-Santé, il aura pour missions principales :

- d'assurer le diagnostic, la programmation et le suivi d'exécution du Contrat Local de Santé,
- de mobiliser les acteurs de la santé et de faciliter la mise en place d'actions spécifiques sur un territoire autour de thématique telle que la prévention et la promotion de la santé, les politiques et l'offre de soins, l'accompagnement médico-social, la santé environnementale,
- favoriser le décloisonnement entre tous ces champs et créer une synergie entre les différents partenaires, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins de santé.

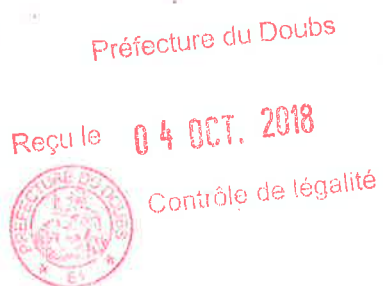
La création du poste de chargé de mission est cofinancée à hauteur de 50 % par l'ARS.

Le recrutement interviendra dès que possible.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur :

- la création d'un poste de chargé de mission en santé publique relevant de l'ensemble des grades du cadre d'emploi des attachés territoriaux au sein de la direction Hygiène-Santé,

- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Dard

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0